

L'histoire continue chez TRIXXO !

Comme le prévoit l'accord sectoriel Titres Services, TRIXXO doit adapter le système de réduction collective du temps de travail et augmenter votre salaire.

Vous avez donc droit à partir du 01/01/2021, selon votre régime de travail, à ceci :

Régime Horaire par semaine	Moins d'1 an ancienneté chez	1 an d'ancienneté chez TRIXXO	2 ans d'ancienneté chez TRIXXO	3 ans d'ancienneté chez TRIXXO
35h/sem	12,08€/h	12,54€/h	12,70€/h	12,83€/h
36h/sem	11,75€/h	12,19€/h	12,35€/h	12,48€/h
37h/sem	11,43€/h	11,86€/h	12,02€/h	12,14€/h

Si vous signez la rupture de contrat et un nouveau sur une autre entité de TRIXXO, voici votre nouveau salaire :

Régime Horaire par semaine	Moins d'1 an ancienneté chez	1 an d'ancienneté chez TRIXXO	2 ans d'ancienneté chez TRIXXO	3 ans d'ancienneté chez TRIXXO
38h/sem	11,35€/h	11,78€/h	11,93€/h	12,06€/h

Malgré notre volonté de négocier avec eux, TRIXXO ne veut plus rien entendre !

Pire ! TRIXXO a mis fin à la réunion avec les syndicats en décembre dernier et a annoncé vouloir une nouvelle fois rompre d'un commun accord vos contrats de travail actuels et vous obliger à en signer un nouveau.

De cette manière, l'entreprise veut porter la durée de travail à temps plein de nouveau à 38 heures par semaine sans aucune compensation pour VOUS !

Pourtant, il y a quelques années, il vous était demandé de faire l'inverse !

- **Combien de temps vont-ils encore jouer avec vous ?**

TRIXXO veut à nouveau contourner les règles...

A partir du 1er janvier 2021 : l'employeur doit augmenter les salaires pour être conforme avec la loi !

- Les règles, TRIXXO n'aime pas ça...

Plus de salaire pour les travailleurs signifie moins d'argent pour l'employeur et pour les actionnaires. Donc, l'employeur veut de nouveau modifier les contrats des travailleurs et porter la durée de travail à 38 heures par semaine.

- **Qu'est-ce que les aide-ménagères reçoivent en retour ? Un salaire net encore plus bas !**

Au lieu de donner un salaire brut plus élevé, comme écrit dans l'accord sectoriel, TRIXXO veut contourner cela, avec des excuses et de vagues promesses. TRIXXO veut faire payer aux aides ménagères un problème qu'il a lui-même créé il y a quelques années !

- **Vous a-t-on déjà demandé de signer un nouveau contrat de travail?**

SI OUI, Contactez nos déléguées syndicales ou le bureau de la CSC Liège-Verviers-Ostbelgien

CSC Alimentation&Services Liège-Verviers Tel: 04/340.73.70 OU 04/340.73.77

Mail: alimentationetservices.liege@acv-csc.be